

ENSEIGNEMENTS OBLIGATOIRES			Horaire hebdomadaire	
LV1 (Langue vivante 1)	ANGLAIS	Enseignement suivi de la 6 ^{ème} à la 3 ^{ème}	6 ^{ème} → 4h 5 ^{ème} → 3h 4 ^{ème} → 3h 3 ^{ème} → 3h	
	LV2 AU CHOIX (Langue vivante 2)	ALLEMAND	Enseignement suivi en section bilangue de la 6 ^{ème} à la 3 ^{ème} Avec un engagement sur 4 ans	6 ^{ème} → 2h 5 ^{ème} → 2h30 4 ^{ème} → 2h30 3 ^{ème} → 2h30
		ESPAGNOL	Enseignement suivi de la 5 ^{ème} à la 3 ^{ème} Avec un engagement sur 3 ans	5 ^{ème} → 2h30 4 ^{ème} → 2h30 3 ^{ème} → 2h30
		ITALIEN	Enseignement suivi de la 5 ^{ème} à la 3 ^{ème} Avec un engagement sur 3 ans	5 ^{ème} → 2h30 4 ^{ème} → 2h30 3 ^{ème} → 2h30
ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS			Enseignement hebdomadaire	
LCE (Langue et Civilisation Européenne)	ANGLAIS	Enseignement suivi de la 4 ^{ème} à la 3 ^{ème} Avec un engagement sur 2 ans	4 ^{ème} → 1h30 (Anglais + SVT) 3 ^{ème} → 1h30 (Anglais + Éducation musicale)	
	Langues anciennes	LATIN	Enseignement suivi de la 5 ^{ème} à la 3 ^{ème} Avec un engagement sur 3 ans	5 ^{ème} → 1h 4 ^{ème} → 2h 3 ^{ème} → 2h
GREC		Enseignement suivi en 3 ^{ème} Avec un engagement sur l'année Avec possibilité de cumuler avec le latin	3 ^{ème} → 2h	

QUELQUES PRÉCISIONS :

- Le choix de suivre l'enseignement de l'allemand se fait dès la 6^{ème}. Cette discipline n'est offerte aux collégiens qu'en section bilangue. L'inscription engage le jeune à suivre l'allemand de la 6^{ème} jusqu'à la classe de 3^{ème} (et ne permet donc pas de changer de LV2 en classe de 5^{ème}).
- L'option LCE engage le jeune à suivre cet enseignement sur 2 ans (4^{ème} et 3^{ème}).
- Il est possible de cumuler la LCE et les langues anciennes. En revanche, **un seul** enseignement optionnel peut être pris en compte pour le DNB (bonus de 10 ou 20 points).
- En fonction du nombre de demandes, le collège peut être amené à effectuer une sélection pour chaque enseignement (LV2 et enseignements facultatifs).